

## Conseil régional. Les subventions locales

Richard Ferrand, conseiller régional, fait un tour d'horizon des votes récents de la commission permanente du conseil régional intéressant les secteurs de Carhaix et Huelgoat.

**Aménagement.** Une subvention de 2.720 € est attribuée à Poher communauté pour l'acquisition de matériel musical destiné à l'école de musique. Dans le cadre de Musiques et Danses en Bretagne, la communauté recevra aussi 3.500 € pour l'initiation à la culture bretonne auprès du jeune public.

7.562 € seront versés au Moto-club des Montagnes Noires, à Saint-Hernin, pour les travaux d'agrandissement du garage solidaire.

Enfin, pour son projet « Arrée sur écoute » (développement des offres d'accueil pour les personnes malentendantes), l'association Addes, de Botmeur, se voit

attribuer 2.901€.

**Économie et emploi.** Centre-Ouest-Bretagne Initiative recevra 12.000 € pour la mission d'accueil, d'accompagnement et de suivi des créateurs d'entreprises. En soutien aux investissements matériels spécifiques en agriculture biologique, une subvention de 930 € a été votée en faveur d'un agriculteur à Huelgoat. Un exploitant de Plouyé recevra 6.000 € dans le cadre de l'aide à l'installation en diversification.

Enfin, un entrepreneur d'Huelgoat percevra 5.161€ pour la création d'un laboratoire de transformation du poisson.

**Formation.** Un marché de 64.000 € est attribué au Greta de Bretagne occidentale, qui assure une prestation orientation professionnelle, auprès de 34 personnes à Carhaix.

Un marché de 77.490 € est attribué à Adalea, qui assure une

prestation préparatoire à l'emploi auprès de quinze personnes, toujours à Carhaix.

**Éducation - Langue bretonne.** Au titre de Karta Bretagne, 720 € sont attribués au lycée Paul-Sérusier et 9.080 € au lycée Diwan.

L'association DAO recevra une aide d'un montant de 28.500 €. Par ailleurs, au titre du soutien à la sensibilisation à la langue bretonne, 20.000 € ont été attribués à Kevre Breizh, pour l'aide à l'organisation de la campagne Deomp dei.

635.522 € sont attribués à l'Office de la langue bretonne pour son fonctionnement et ses activités.

Par ailleurs, le lycée Paul-Sérusier recevra 6.338 € pour un dégât des eaux en date d'août 2011 et 42.500 € au titre de la dotation 2012 pour les contrats obligatoires, travaux d'urgence et petit

entretien et 314.204 € au titre de la dotation annuelle de fonctionnement.

Le lycée Diwan recevra 81.175 € au titre de la dotation de fonctionnement, 3.976 € pour des équipements sportifs extérieurs et 16.371 € au titre du forfait d'externat.

**Culture - Sport.** Ouest Editing, de Carhaix, recevra 22.000 € pour la réalisation d'un film documentaire de 52 mn de Loïc Chapron, intitulé « À l'écoute des étoiles » ; les Mémoires du Kreiz-Breizh, 3.500 € pour le Festival ethnographique ; Addes, 1.600 € pour « Créations (et récréation) sur le toit de la Bretagne ».

1.000 € sont en outre attribués à l'Association des artisans du bâtiment pour le récent salon, 1.500 € à BSA pour les courses pédestres et 1.500 € à Au fil de la Penzé pour le salon de la pêche à la mouche.

page Carhaix, de Télég. 26 63 112